

Commission d'Appels d'Offres du 12 juillet 2021

Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 18h00

Étaient présents : Yannick PIQUEE, Philippe CUNY, Jean-Michel MARTIN, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE, Ludovic VINCENT, Jean-Michel PHILIPPE, Cédric PIERREL.

Étaient excusés : Didier HOUOT, Dorine ROBERT.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT, Sylvain MOUGEL (maître d'œuvre – EHV).

Objet : Marché public de travaux – aménagements voirie rue René Demangeon – analyse des offres.

Marché public de travaux – aménagements voirie rue René Demangeon – analyse des offres :

a) Données du marché

Date limite de réception des offres : lundi 05 juillet 2021, 12h00.

Date d'ouverture des plis : lundi 05 juillet 2021, 18h00.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation de la SPL X DEMAT, Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics.

Estimatif financier : 145 000 € TTC. Budget primitif 120 000 € TTC.

Caractéristiques techniques : Les travaux consistent à : réfection des voiries communales, création de trottoirs normalisés, création de structures trottoir et chaussée, dépose et pose de bordures, réalisation d'enrobés à chaud, pose de réseau d'assainissement, réalisation de signalisation horizontale et verticale.

Délais : 3 mois.

Critères d'évaluation :

- Valeur technique de l'offre : 60 %
- Prix : 40 %

b) Présentation des offres reçues :

Candidatures reçues :

Entreprise	Date de dépôt	Nature de l'offre
STPI Route	05 juillet 2021	Electronique
Lingenheld TP	05 juillet 2021	Electronique
Molinari TP	05 juillet 2021	Electronique

Suite à l'ouverture des plis dans l'ordre respectif de leur arrivée, les offres sont dévoilées ainsi qu'il suit :

Entreprise	Montant € TTC
STPI Route	112 781,58 €
Lingenheld TP	137 676,00 €
Molinari TP	131 070,90 €

De cette réception, Monsieur l'adjoint aux travaux précise que l'analyse plus poussée doit être faite pour définir l'attributaire du marché public, en tenant compte notamment des délais proposés, de la valeur technique de l'offre, etc ... Une négociation est également possible, auquel cas la commission serait à nouveau réunie en date du 19 juillet 2021 à 18h00.

c) Analyse des offres :

Cette analyse a été faite par les services municipaux et l'équipe de maîtrise d'œuvre, suivant les critères définis précédemment.

Voir tableau d'analyse des offres.

-Critère prix : Sur ce critère, l'entreprise STPI est bien mieux placée que les deux autres concurrentes qui sont dans des prix similaires. Les prix proposés sont cohérents et les totaux ont été validés et sont conformes. Au vu du contexte économique, les prix proposés sont très attractifs et il ne semble pas opportun de négocier sur ce point.

-Critère valeur technique : chaque entreprise fournit un planning avec démarrage en semaine 39, les mémoires techniques sont très bons, celui de l'entreprise Molinari est un peu moins précis sur les moyens alloués à l'opération, se cantonnant à des informations générales.

Chaque entreprise dispose des compétences pour réaliser ce chantier, dont l'impératif sera le respect strict des délais, car la zone est fortement impactée par les travaux (école, commerces, forte circulation routière et piétonne).

Selon l'équipe de maîtrise d'œuvre, au vu des documents fournis et du calendrier envisagé, il apparaît peu opportun d'engager une phase de négociation avec les entreprises, qui produira peu de résultats et risque de retarder le chantier et d'inciter l'entreprise retenue à ne pas travailler dans les meilleures conditions, d'où des prestations potentiellement de moindre qualité.

Le maître d'œuvre, vu les critères de sélection retenus et l'analyse des offres, propose de retenir l'offre de l'entreprise STPI.

Les notifications doivent être faites dans les meilleurs délais afin que les travaux puissent commencer dans les temps laissés à l'entreprise qui sera retenue.

Après en avoir délibéré, la commission d'appels d'offres rend l'avis suivant :

- à 9 voix pour et 1 voix contre : propose de ne pas avoir recours à la procédure de négociation prévue au règlement de consultation ;
- A l'unanimité, propose d'attribuer le marché public à l'entreprise STPI.

La séance est levée à 18h15.

VAGNEY, Le 13 juillet 2021,
Pour Le Maire,
L'adjoint délégué aux travaux,
Yannick PIQUEE

